



Etat des lieux et actions RSE

2026





Etat des lieux et actions RSE
2026

Auteur

IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE

NEO dB™ 20 Chemin du Bas du Trou Martin,
78380 Bougival
01 39 16 01 01 | 06 77 17 19 03

Références

Le 28/01/2026

RSE

Document version 1

Suivi des modifications :

Version	Rédacteur	Vérificateur	Date	Modifications
0	Amélie Vaz (IEIC)	OM	04/12	Document initial (état des lieux)
1	Amélie Vaz (IEIC)	OM	28/01	Document complété (enjeux, matrice de matérialité, feuille de route)

TABLE DES MATIERES

1	PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	5
1.1	Activités	5
1.2	Chaîne de valeur et place dans l'écosystème.....	5
1.3	Les ODD.....	7
2	ETATS DES LIEUX RSE	10
2.1	1.2.1. Volet environnemental : l'entreprise et son métier	10
2.1.1	Atténuation du changement climatique _____	10
2.1.2	Adaptation face au changement climatique (Résilience face aux risques environnementaux) ____	11
2.1.3	Lutte contre les pollutions (prévention et contrôle) _____	11
2.1.4	Gestion des ressources en eau et marines (utilisation durable et protection) _____	12
2.1.5	Transition vers une économie circulaire (déchets, autres)_____	12
2.1.6	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes _____	13
2.2	Volet social.....	13
2.2.1	Emploi, insertion, diversité _____	13
2.2.2	Conditions de travail et organisation du travail _____	14
2.2.3	Qualité de vie au travail _____	14
2.2.4	Développement des compétences et parcours professionnels _____	14
2.3	Volet sociétal.....	15
2.3.1	Contribution à l'intérêt général par l'activité métier _____	15
2.3.2	Relations avec les parties prenantes professionnelles _____	15
2.3.3	Engagement sociétal et ancrage local _____	15
3	SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES PARTIES PRENANTES INTERNES	16
3.1	Volet environnemental : bonnes pratiques et recommandations.....	16
3.2	Volet social : bonnes pratiques et recommandations.....	18
3.3	Volet environnemental : bonnes pratiques et recommandations.....	20
4	ENJEUX ET MATRICE DE MATERIALITE	21
4.1	Formulation des enjeux de NEO dB™	21
4.2	Matrice de matérialité.....	22
4.3	Feuille de route : extraits et ambition.....	24

1 PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

1.1 Activités

NEO dB™ est un **bureau d'études spécialisé en ingénierie acoustique**, intervenant principalement dans les domaines du bâtiment et de l'environnement sonore. L'entreprise accompagne ses clients sur l'ensemble des problématiques liées à la maîtrise du bruit et au confort acoustique, depuis les phases de conception jusqu'au suivi de chantier et aux mesures de réception.

Implantée à **Bougival** (Yvelines), NEO dB™ est une **structure à taille humaine**, composée de 9 collaborateurs, ce qui lui permet de proposer un accompagnement de proximité, réactif et adapté aux spécificités de chaque projet.

L'entreprise intervient auprès d'une diversité de maîtres d'ouvrage, de maîtres d'œuvre et de partenaires du secteur de la construction, sur des projets de construction neuve comme de rénovation.

1.2 Chaîne de valeur et place dans l'écosystème

Partenariats

Cabinets d'architectes, autres métiers...
Universités, écoles...

Associations
Acteurs financiers (banques, investisseurs...) et assurances

Opérationnel

Approvisionnement

Prestataires et sous-traitants,
Locaux,
Matériel informatique et
bureautique,
Outils utilisés
Fournisseurs de solutions
acoustiques (préconisées dans
les études)

Etudes et prestations

Ingénierie de conception :
solutions techniques proposées
aux clients, modélisations,
scénarios... Rédaction de
livrables.
Peut nécessiter des
déplacements sur le terrain,
mais ils demeurent limités.

Visa

Etude des fiches
techniques des
matériaux achetés,
élaboration des
nouveaux plans de
conception.
Ne nécessite pas
de déplacements
sur le terrain.

Suivi des chantiers

Mesures et vérifications
des chantiers,
En moyenne : 1 à 8
déplacements sur le
terrain.

Mesure de réception

Mesures et vérifications
des chantiers,
En moyenne : 1 à 8
déplacements sur le
terrain.

Administratif

Elaboration du devis,
contractualisation de la
commande

Envoi de la facture et suivi des paiements

À l'échelle de son écosystème, NEO dB™ évolue dans un secteur où la RSE est encore **peu structurée et rarement formalisée** chez les bureaux d'études acoustiques. Le benchmark (5 entreprises de l'écosystème, de taille équivalente, évaluées) réalisé entre décembre 2025 et janvier 2026 montre que, lorsqu'elle est évoquée, la démarche se limite souvent à quelques engagements génériques ou à une mise en avant indirecte via les projets (bâtiments bas carbone, biosourcés, HQE).

Dans ce contexte, la dynamique engagée par NEO dB™ apparaît **précurseure** : l'entreprise cherche à articuler ses impacts directs (mobilité, équipements, sobriété des ressources) avec un rôle d'influence sur la chaîne de valeur (exigence de transparence, recherche de partenaires et fournisseurs engagés).

1.3 Les ODD



Au regard de son activité de bureau d'études acoustique, NEO dB™ contribue à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD)¹ définis par les Nations Unies. Ces contributions

¹ Site du gouvernement, 17 Objectifs de développement durable ([accessible en lien](#)), consulté le 19/12/2025.

sont directes et indirectes, via le cœur de métier de l'entreprise, ses pratiques professionnelles et son rôle d'influence auprès de ses clients et partenaires.



ODD 3 – Bonne santé et bien-être

La maîtrise des nuisances sonores participe également à l'ODD 3, relatif à la santé et au bien-être. Le bruit est reconnu comme un facteur de stress, de troubles du sommeil et de dégradation du bien-être général. En contribuant à la conception de bâtiments et d'espaces plus confortables acoustiquement, NEO dB™ agit indirectement en faveur de la prévention des risques sanitaires liés au bruit.

Par ailleurs, les pratiques internes de l'entreprise (qualité de vie au travail, cadre de travail, attention portée aux conditions d'exercice du métier) s'inscrivent dans une logique de préservation du bien-être des collaborateurs, en cohérence avec cet objectif.



ODD 9 – Infrastructure résiliente et industrialisation durable

L'activité de NEO dB™ contribue aux objectifs de l'ODD 9 « Industrie, innovation et infrastructure », en participant à la conception et à l'amélioration d'infrastructures bâties plus performantes, durables et adaptées aux usages.

En intégrant les enjeux acoustiques dès les phases de conception et de suivi des projets, NEO dB™ contribue à la qualité, à la résilience et à la durabilité des bâtiments et des équipements, notamment dans des contextes complexes ou sensibles.

Par ailleurs, le recours à des méthodes d'ingénierie, de mesure et de diagnostic acoustique fondées sur des outils techniques et une expertise participe à une démarche d'innovation appliquée, au service d'infrastructures mieux conçues et plus respectueuses du confort des usagers. Cette contribution est indirecte mais s'inscrit dans une logique d'amélioration continue du cadre bâti et de soutien à des infrastructures durables.



ODD 11 : Villes et communautés durables

L'activité de NEO dB™ contribue directement à l'ODD 11, qui vise à rendre les villes et les établissements humains plus inclusifs, sûrs et durables. En intervenant sur la maîtrise des nuisances sonores dans les bâtiments et les espaces urbains, l'entreprise participe à l'amélioration du confort de vie des usagers, des riverains et des travailleurs.

La réduction du bruit constitue un levier essentiel de qualité de vie en milieu urbain, notamment dans des contextes sensibles tels que l'habitat collectif, les équipements recevant du public ou les zones à forte densité. À travers ses missions d'ingénierie acoustique, NEO dB™ contribue ainsi à limiter une forme de pollution environnementale reconnue.



ODD 12 – Consommation et production responsables

NEO dB™ contribue à l'ODD 12 à travers ses pratiques internes et son rôle d'influence sur la chaîne de valeur. L'entreprise adopte une logique de sobriété dans l'utilisation des ressources, notamment via l'allongement de la durée de vie de ses équipements professionnels, la réparation du matériel et des achats raisonnés.

Par ailleurs, NEO dB™ engage une réflexion progressive sur ses relations avec ses fournisseurs et partenaires, en cherchant à intégrer davantage de transparence sur les impacts environnementaux des équipements et solutions acoustiques utilisés. Cette démarche vise à encourager des pratiques plus responsables, sans se substituer aux choix finaux des maîtres d'ouvrage, et s'inscrit pleinement dans l'esprit de l'ODD 12.



ODD 15 – Vie terrestre

La réduction des nuisances sonores contribue également à la préservation de la biodiversité, en lien avec l'ODD 15 « Vie terrestre ». Le bruit constitue une pression environnementale reconnue pour certaines espèces animales, pouvant perturber leurs comportements (communication, reproduction, déplacement).

En limitant les nuisances sonores dans les projets qu'elle accompagne, notamment en milieu urbain ou périurbain, NEO dB™ participe indirectement à la réduction de ces pressions et à la préservation des écosystèmes locaux. Cette contribution reste indirecte, mais elle s'inscrit dans une approche globale de réduction des impacts environnementaux du cadre bâti.

2 ETATS DES LIEUX RSE

L'état des lieux se divise en 3 sous-parties : le volet environnemental, le volet social puis le volet sociétal.

Les éléments reportés dans cette partie sont issus d'un diagnostic bibliographique et d'entretiens qualitatifs, menés individuellement avec chacun des salariés de l'entreprise entre le 01/12/25 et le 10/12/25.

2.1 Volet environnemental : l'entreprise et son métier

Les impacts environnementaux générés par NEO dB™ relèvent de 2 aspects : l'entreprise (périmètre interne) et ses activités (les préconisations formulées par NEO dB™ liées à l'acoustique des bâtiments et équipements).

2.1.1 Atténuation du changement climatique

- Production ajoutée d'électricité ou de chaleur renouvelable (ENR)

À ce jour, aucune production d'énergie renouvelable n'est mise en place dans les locaux occupés par NEO dB™ (20 chemin du Bas du Trou Martin, 78380 Bougival). En tant que locataire de la maison, NEO dB™ ne dispose ni d'équipements de production d'électricité ou de chaleur renouvelable, ni de marge de manœuvre technique pour en installer à son échelle.

Toutefois, l'entreprise reste alerte sur ses consommations énergétiques.

- Efficacité énergétique via la réduction des consommations

Les principaux postes de consommation d'énergie de NEO dB™ sont liés aux phases suivantes : **ingénierie de conception** (production des livrables) et **suivi des chantiers** (déplacements).

Pour la première phase, la production des livrables se fait dans les locaux à Bougival. NEO dB™ optimise largement l'éclairage et du chauffage de la maison. Pour l'éclairage, des ampoules LED sont systématiquement sourcées et les collaborateurs éteignent les lumières dès qu'ils quittent les locaux. Quant au chauffage des locaux de NEO dB™, il est assuré par un système domestique standard, basé sur une chaudière à gaz. Ce mode de chauffage est typique des maisons individuelles et ne dépend pas de choix techniques spécifiques de l'entreprise, en tant que locataire des lieux. Le système de chauffage est automatisé : la chaudière régule elle-même la mise en route et l'arrêt du chauffage en fonction de la température intérieure, ce qui permet de limiter les consommations évitables et de garantir un confort thermique constant sans action des équipes. De plus, une baisse chauffage est programmée de 20h à 7h tous les jours, ainsi que samedi et dimanche (journées complètes).

Pour la deuxième phase, les déplacements respectent une hiérarchie des modes de transport : les déplacements en transport en commun sont privilégiés dans la majorité des

cas et sous certaines conditions (lorsque les déplacements ne nécessitent pas de prendre du matériel lourd et encombrant).

Climat via la réduction des émissions de GES

NEO dB™ a décidé d'estimer ses émissions de GES scopes 1 et 2 pour l'année 2024. Occupant une maison en location et ne disposant pas des moyens de modifier le système d'éclairage et de chauffage, les hypothèses d'activités et clés de répartition sont principalement liées à la surface occupée.

2.1.2 Adaptation face au changement climatique (Résilience face aux risques environnementaux)

Les pratiques actuelles de NEO dB™ témoignent d'une prise en compte indirecte des enjeux de résilience, même si le sujet de l'adaptation au changement climatique n'est pas encore formalisé à l'échelle de l'entreprise.

Les locaux occupés par NEO dB™ correspondent à une maison individuelle, permettant une ventilation naturelle et des protections solaires simples (volets), utilisées par les équipes lors des épisodes de forte chaleur afin de limiter le recours à des solutions de rafraîchissement actives. L'entreprise ne dispose pas de climatisation, ce qui réduit les consommations énergétiques.

Par ailleurs, la stabilité des partenariats professionnels constitue un facteur de résilience : NEO dB™ s'appuie sur des fournisseurs et prestataires spécialisés, majoritairement européens, dont les équipements sont robustes, réparables et conçus pour une utilisation de long terme. Cette approche limite les risques liés aux ruptures d'approvisionnement ou aux aléas logistiques.

Enfin, l'organisation du travail privilégie, lorsque cela est possible, les interventions à distance (études, modélisations, échanges techniques), ce qui renforce la capacité de l'entreprise à maintenir son activité en cas de contraintes climatiques ou de perturbations ponctuelles des déplacements.

2.1.3 Lutte contre les pollutions (prévention et contrôle)

Les activités de NEO dB™ ne génèrent pas de pollutions significatives de l'air, de l'eau ou des sols. En tant que bureau d'études, l'entreprise ne réalise ni activité industrielle, ni manipulation de substances dangereuses ou polluantes dans ses locaux.

- Pollution de l'air

Les impacts directs sur la qualité de l'air sont très limités. NEO dB™ n'utilise pas de solvants, de produits chimiques ou de procédés générant des émissions atmosphériques. Les principales sources potentielles d'émissions indirectes sont liées aux déplacements professionnels, nécessaires aux suivis de chantier et aux mesures acoustiques.

Ces déplacements sont toutefois optimisés autant que possible.

- Pollution de l'eau ou des sols

L'activité de NEO dB™ ne génère aucun rejet liquide ou solide susceptible de polluer l'eau ou les sols. Aucun produit dangereux n'est utilisé ou stocké dans les locaux.

Les déchets produits sont exclusivement des déchets courants de bureau (papier, emballages, déchets ménagers), pris en charge par les filières classiques de collecte.

2.1.4 Gestion des ressources en eau et marines (utilisation durable et protection)

La consommation d'eau de NEO dB™ est **faible et strictement liée aux usages courants de bureau** (sanitaires, cuisine, nettoyage des locaux). L'entreprise ne réalise aucune activité nécessitant des volumes d'eau importants, ne dispose pas de procédés industriels, ni de circuits de refroidissement ou de process consommateurs d'eau. En tant que locataire d'une maison individuelle, NEO dB™ ne dispose pas de leviers techniques structurants sur les équipements hydrauliques, mais adopte des **usages sobres** et une vigilance générale sur la consommation quotidienne.

Enfin, même si l'enjeu de l'eau reste peu matériel au regard de l'activité de NEO dB™, l'entreprise peut jouer un **rôle indirect de sensibilisation** en intégrant progressivement des critères liés à la gestion de l'eau dans ses échanges avec ses fournisseurs et partenaires (pratiques industrielles, sobriété des procédés, durabilité des matériaux), dans une logique de mobilisation de la chaîne de valeur.

2.1.5 Transition vers une économie circulaire (déchets, autres)

- Optimisation de la consommation des ressources

NEO dB™ présente une consommation de ressources matérielles structurellement limitée, en cohérence avec son activité de bureau d'études. L'entreprise adopte toutefois une logique de sobriété marquée, fondée sur des achats raisonnés, la prolongation de la durée de vie des équipements et une attention croissante portée aux caractéristiques environnementales des produits et fournisseurs.

Les achats sont réalisés en priorité selon deux principes : **nécessité réelle** et **durabilité**.

Pour les fournitures de la maison, les collaborateurs privilégient systématiquement les formats qui limitent la consommation d'emballages et la fréquence de renouvellement (ex. produits de nettoyage en grand format).

Pour le matériel informatique, NEO dB™ a fait le choix d'un parc partiellement constitué d'équipements reconditionnés, complété par une politique systématique de réparation dès que cela est possible. Les ordinateurs, téléphones et appareils professionnels peuvent ainsi être utilisés plusieurs années supplémentaires, ce qui contribue à réduire l'empreinte environnementale liée au numérique.

Concernant les outils métier (appareils acoustiques, capteurs, trépieds, accessoires de mesure), l'entreprise pratique une gestion rigoureuse : ces équipements, dont la durée de vie peut dépasser dix ans, sont entretenus et réparés pour éviter tout remplacement précoce. Un guide interne d'entretien est en cours de formalisation par les salariés, afin d'harmoniser les bonnes pratiques d'entretien et de renforcer la démarche de prolongation d'usage.

La flotte de véhicules professionnels suit la même logique : les réparations sont privilégiées et les véhicules sont entretenus pour maximiser leur durée d'utilisation avant tout renouvellement.

- Diminution et/ou recyclage des déchets

Les déchets produits par NEO dB™ sont principalement des **déchets de bureau**. Un tri est mis en place dans les locaux, distinguant les déchets ménagers et les emballages recyclables.

2.1.6 Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Les activités de NEO dB™ n'ont pas d'impact direct significatif sur la biodiversité ou les écosystèmes. L'entreprise n'occupe pas d'espaces naturels, agricoles ou sylvicoles et ne réalise aucune intervention susceptible d'entraîner une artificialisation des sols ou une perturbation directe des milieux naturels.

Les impacts potentiels liés à la biodiversité sont essentiellement **indirects** et relèvent de l'activité d'ingénierie acoustique. En intervenant sur des projets de construction ou de rénovation, NEO dB™ contribue à la réduction des nuisances sonores, ce qui peut avoir un effet positif sur la **qualité de vie humaine** et, plus largement, sur les *écosystèmes environnants*, notamment en milieu urbain ou périurbain. La maîtrise du bruit constitue en effet un enjeu reconnu pour la préservation de certaines espèces sensibles aux bruits (ODD n°15 – Vie terrestre).

2.2 Volet social

Le volet social de NEO dB™ repose sur une organisation à **taille humaine**, marquée par des relations de proximité, une forte confiance accordée aux équipes et une adaptation pragmatique aux contraintes du métier. Les éléments présentés ci-après sont issus des entretiens menés auprès des collaborateurs et reflètent leur perception des conditions de travail, du climat social et des leviers d'amélioration possibles.

2.2.1 Emploi, insertion, diversité

En matière d'emploi et d'insertion professionnelle, NEO dB™ s'inscrit dans une logique **pragmatique**, cohérente avec sa taille et son secteur d'activité. L'entreprise accueille ponctuellement des **stagiaires**, principalement issus de formations en ingénierie ou en acoustique. Lorsque les expériences sont concluantes et que les besoins de l'entreprise le permettent, ces stages peuvent constituer un levier d'intégration durable, avec des embauches en CDI à l'issue du parcours. Cette pratique traduit une volonté de former et de fidéliser les compétences, même si le recours aux stages reste à ce stade limité en volume.

NEO dB™ emploie également un collaborateur senior, après une **reconversion** (depuis un métier lié à l'informatique) contribuant à la diversité des profils et à la transmission des savoir-faire au sein de l'équipe.

La coexistence de profils aux **niveaux d'expérience variés** favorise l'apprentissage interne et la continuité des compétences techniques.

S'agissant de la diversité, et notamment de la représentation des femmes, l'effectif reflète les déséquilibres structurels du secteur de l'ingénierie, historiquement peu féminisé.

2.2.2 Conditions de travail et organisation du travail

L'organisation du travail chez NEO dB™ repose sur une répartition claire des rôles et des responsabilités, adaptée aux différents statuts et niveaux d'expérience. Les techniciens disposent d'horaires définis, tandis que les ingénieurs bénéficient d'une plus grande autonomie dans l'organisation de leur temps de travail, en cohérence avec leurs missions.

Les contraintes spécifiques du métier – notamment les **déplacements fréquents** et les **interventions ponctuelles de nuit** pour la réalisation de mesures acoustiques – sont globalement bien anticipées. Les salariés indiquent que ces interventions sont **planifiées** en amont, ce qui permet de s'organiser et de limiter les situations de surcharge imprévue. Les temps de récupération associés sont pris en compte de manière pragmatique.

La charge de travail est perçue comme variable selon les périodes, avec des **pics liés à certains projets ou chantiers**. Cette variabilité est reconnue comme inhérente à l'activité, mais l'organisation interne permet une certaine souplesse dans la gestion des priorités.

2.2.3 Qualité de vie au travail

La petite taille de l'équipe favorise des **relations directes**, une **communication fluide** et une **proximité** avec la direction, perçue comme accessible et à l'écoute. Les salariés indiquent pouvoir exprimer facilement leurs besoins ou difficultés, sans recourir à des dispositifs formalisés (par exemple, la mise en place d'un questionnaire officiel).

Une amélioration possible concerne la circulation de l'information entre les réunions d'équipe et les collaborateurs non présents.

2.2.4 Développement des compétences et parcours professionnels

Le développement des compétences repose principalement sur l'apprentissage opérationnel (« de terrain ») et la **transmission interne**, avec un besoin identifié de structuration progressive sur certains sujets techniques émergents (écoconception, matériaux) ou sur des compétences particulières (savoir être par exemple).

Des formations sur les risques métiers ont été prodiguées et font l'objet d'une transmission lors de l'arrivée d'un nouveau collaborateur.

2.3 Volet sociétal

2.3.1 Contribution à l'intérêt général par l'activité métier

L'activité de NEO dB™ contribue directement à **l'amélioration de la qualité de vie des usagers, des riverains et des travailleurs**, en limitant les nuisances sonores et en améliorant le confort acoustique des bâtiments et des espaces. Les collaborateurs expriment une forte conscience de l'utilité sociale de leur métier, notamment dans la résolution de situations de gêne sonore ou de conflits d'usage.

En améliorant la conception acoustique en amont des projets, NEO dB™ participe également à la **durabilité des ouvrages**, en réduisant le recours à des travaux correctifs ultérieurs et les impacts associés. Cette contribution, bien que rarement qualifiée comme telle, constitue un impact sociétal central de l'entreprise.

2.3.2 Relations avec les parties prenantes professionnelles

L'entreprise est impliquée dans les réseaux professionnels de l'acoustique et contribue au fonctionnement de structures de référence de la filière, notamment via sa participation au **CIDB** (Centre d'information sur le bruit) et à son intégration au **syndicat GIAC** (Groupement Ingénieurs Acousticiens Conseils). Ces relations favorisent la diffusion de bonnes pratiques, la montée en compétence collective et la reconnaissance du métier d'acousticien.

Les liens avec le **monde académique** (universités, écoles d'ingénieurs) restent peu structurés, bien que l'entreprise soit ponctuellement sollicitée pour des stages. Ce point constitue un levier de progression identifié en matière de contribution sociétale et de transmission des savoirs.

2.3.3 Engagement sociétal et ancrage local

L'engagement sociétal de NEO dB™ se traduit principalement par des **actions ponctuelles** et non formalisées. L'entreprise a, par exemple, accepté dans certains cas d'intervenir à des conditions tarifaires très réduites pour des particuliers confrontés à des situations de nuisance sonore importantes.

À ce stade, NEO dB™ ne dispose pas de stratégie formalisée de mécénat, de bénévolat ou de partenariats associatifs. Les entretiens montrent toutefois un intérêt pour des actions ciblées et cohérentes avec le métier, telles que la **sensibilisation aux enjeux du bruit** ou **des interventions auprès d'étudiants**. Ces pistes pourraient être explorées à moyen terme, sans remettre en cause l'équilibre économique ni la charge de travail de l'équipe.

3 SYNTHÈSE DES ENTRETIENS AVEC LES PARTIES PRENANTES INTERNES

La synthèse des entretiens se découpe en 2 parties : les bonnes pratiques remontées par les collaborateurs et les recommandations. Une récurrence est ajoutée pour chacun des items.

3.1 Volet environnemental : bonnes pratiques et recommandations

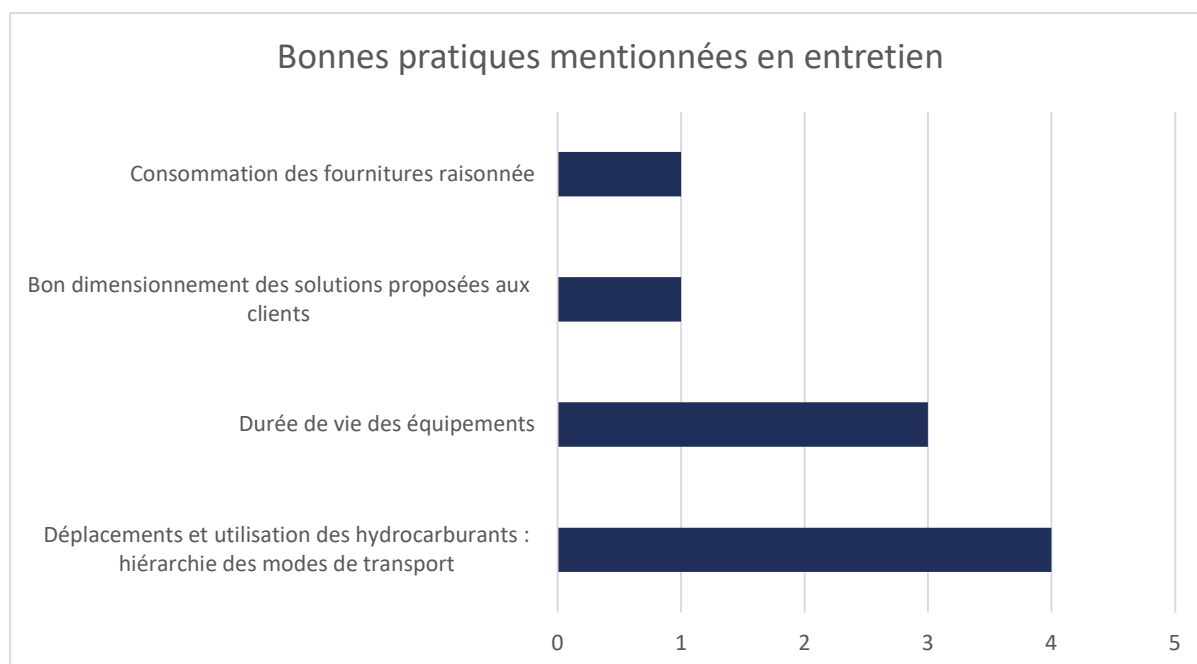


Figure 1. Mentions des bonnes pratiques - volet environnemental. Source : entretiens.

La Figure 1 présente la récurrence des thématiques environnementales évoquées par les collaborateurs lors des entretiens. Il permet d'identifier les enjeux les plus fréquemment cités et donc perçus comme les plus structurants au regard de l'activité de NEO dB™.

Les **déplacements professionnels et l'utilisation des hydrocarbures constituent le sujet le plus récurrent**. Les salariés soulignent la nécessité de clarifier et de formaliser une hiérarchie des modes de transport, en privilégiant autant que possible les solutions les moins émettrices. Cette préoccupation reflète une conscience partagée de l'impact carbone des déplacements, tout en reconnaissant leur caractère en grande partie incompressible du fait des missions de suivi de chantier.

La **durée de vie des équipements professionnels apparaît comme le second enjeu majeur**. Les collaborateurs mettent en avant l'importance de l'entretien, de la réparation et du maintien en usage des outils et matériels, perçus comme des leviers concrets et efficaces de réduction des impacts environnementaux.

À un niveau de récurrence plus faible figurent le **bon dimensionnement des solutions** proposées aux clients ainsi que la **consommation raisonnée des fournitures** dans les bureaux.

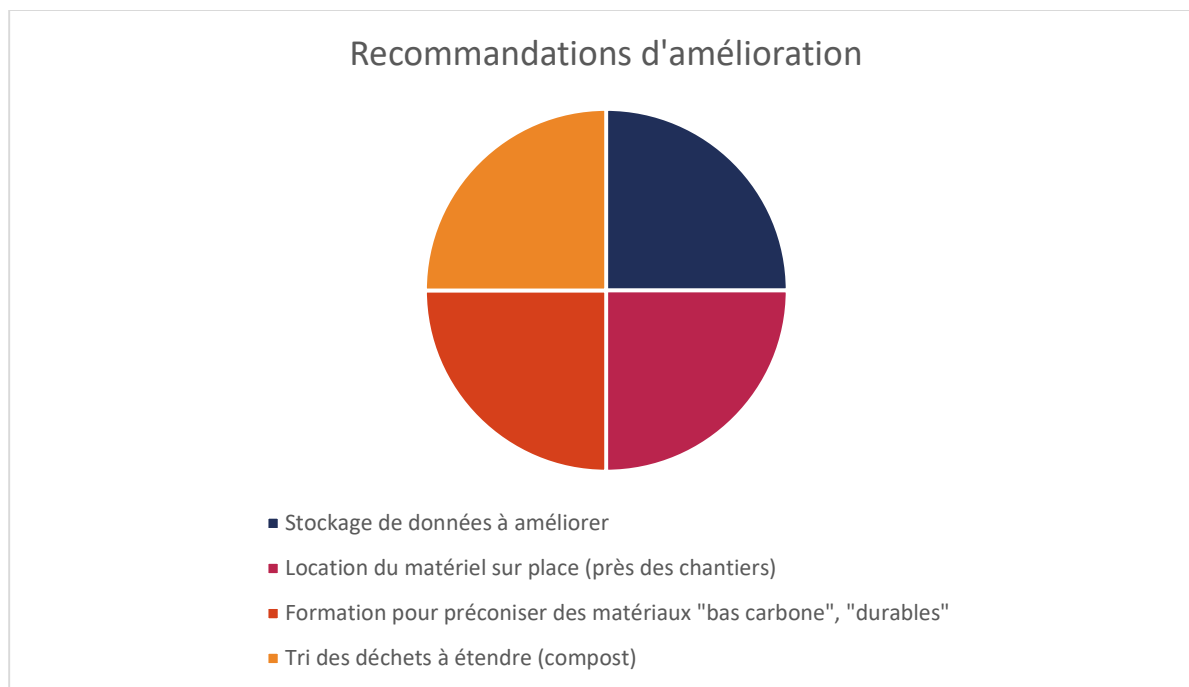


Figure 2. Recommandations - volet environnemental. Source : entretiens.

En termes de recommandations, les sujets identifiés concernent à la fois des enjeux internes de fonctionnement et des enjeux liés à l'activité métier. En termes d'enjeux internes, l'amélioration du **stockage et de la gestion des données numériques** est citée comme un levier potentiel de sobriété numérique. Enfin, l'extension du **tri des déchets dans les bureaux**, notamment via la mise en place d'un compost, est mentionnée comme une action simple et cohérente avec les pratiques actuelles.

En termes d'enjeux liés à l'activité métier, des collaborateurs évoquent également la préconisation de matériaux à plus faible impact environnemental, tout en soulignant un besoin de montée en compétences ou de formation sur ces sujets, afin de pouvoir formuler des recommandations éclairées et adaptées aux contraintes techniques. Sur ce point, plusieurs collaborateurs évoquent l'impossibilité d'aller « plus loin » si les clients ne le demandent pas. Cette recommandation est en lien avec la recommandation indiquée dans le volet sociétal quant au niveau d'engagement des fournisseurs avec lesquels NEO dB™ travaille et collabore.

3.2 Volet social : bonnes pratiques et recommandations

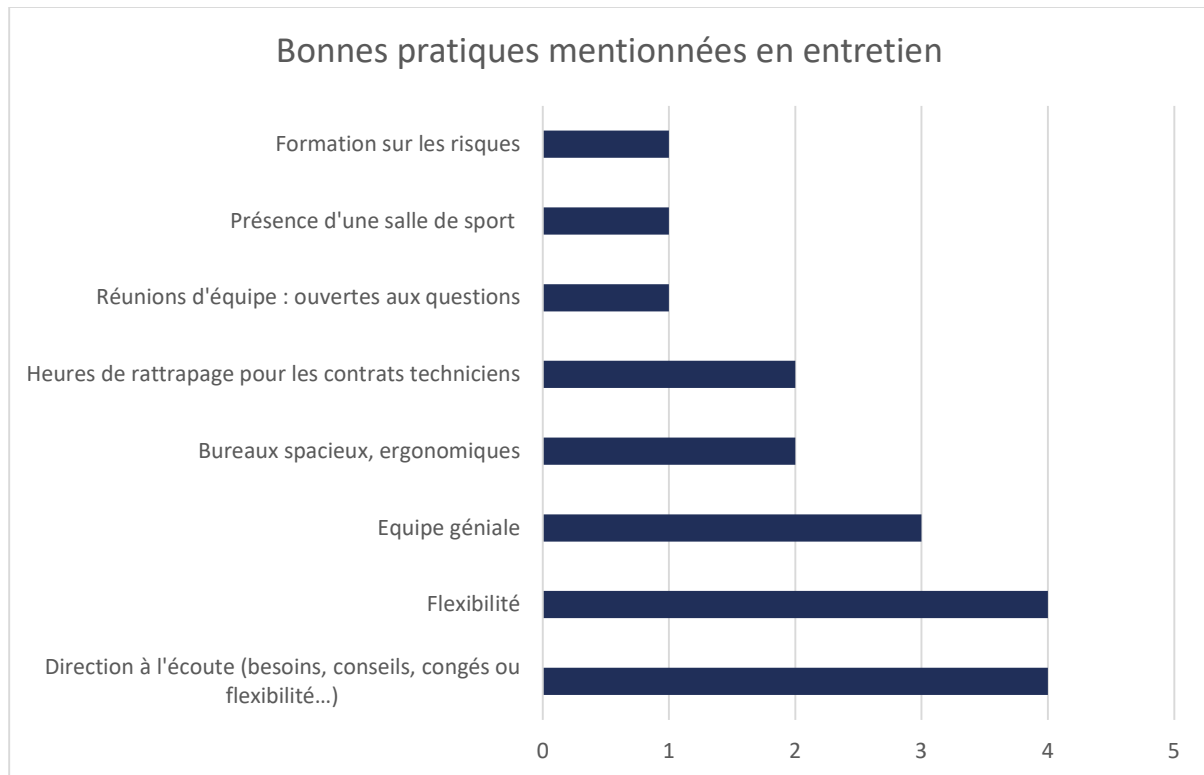


Figure 3. Bonnes pratiques - volet social. Source : entretiens.

La Figure 3 met en évidence les principales bonnes pratiques du volet social mentionnés par les collaborateurs lors des entretiens. Les retours font ressortir de manière très nette **la qualité des relations humaines** et **le style de management** comme des points forts structurants de NEO dB™.

La direction à l'écoute, la flexibilité dans l'organisation du travail et la cohésion d'équipe apparaissent comme les éléments les plus fréquemment cités, traduisant un climat de confiance. Les réunions d'équipes sont décrites comme ouvertes aux questions et échanges.

D'autres aspects concrets contribuent également au bien-être quotidien, tels que des bureaux spacieux et ergonomiques, la présence d'une salle de sport...

En termes d'organisation du travail, la gestion des heures de rattrapage pour les techniciens...

Enfin, la tenue de formations sur les risques est mentionnée de manière plus ponctuelle, mais participe à un environnement de travail favorable.

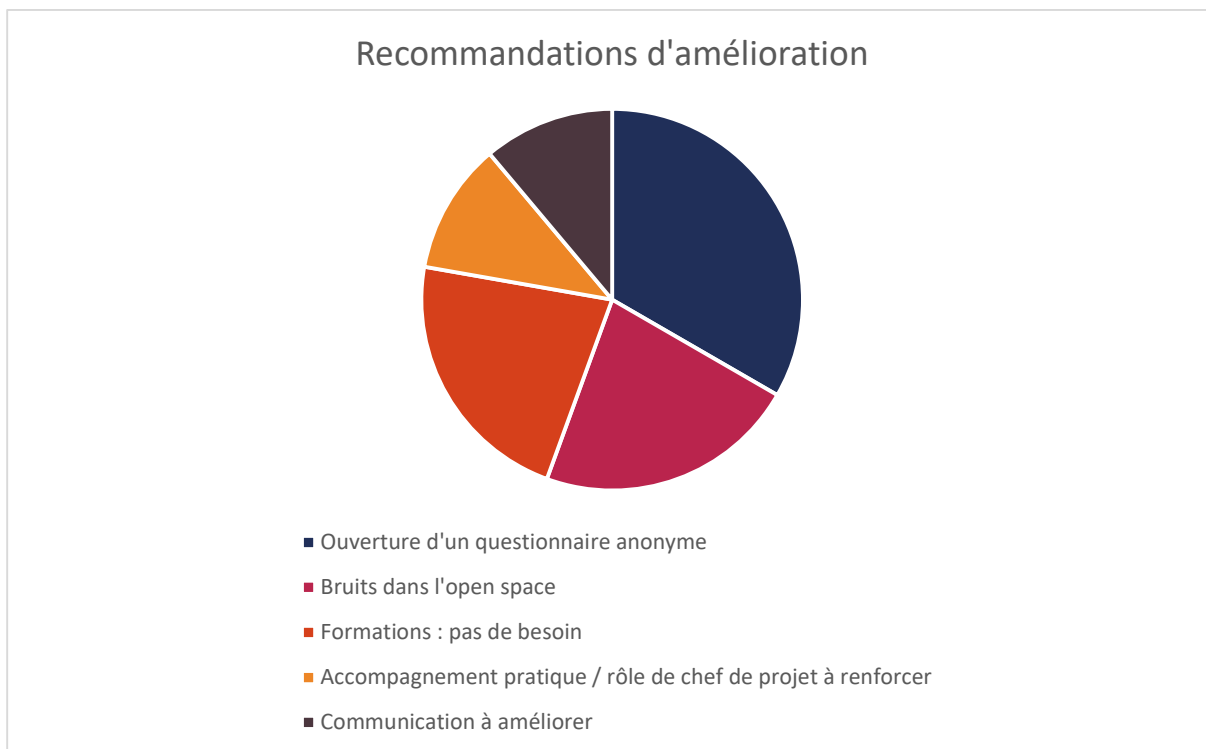


Figure 4. Recommandations - volet social. Source : entretiens.

La Figure 4 présente les pistes d'amélioration identifiées par les collaborateurs lors des entretiens. Les thématiques évoquées restent très ciblées.

La possibilité d'ouvrir un questionnaire anonyme apparaît comme une piste. Elle est perçue comme un outil complémentaire aux échanges directs existants, susceptible de faciliter l'expression de certains sujets, sans remettre en cause la culture de proximité actuelle.

Les bruits dans l'open space constituent un autre point de vigilance, en lien avec la nature des locaux et des activités. Ce sujet est identifié comme un élément à surveiller, sans être perçu comme un dysfonctionnement majeur.

D'autres thématiques, telles que le renforcement de l'accompagnement pratique ou du rôle de chef de projet, ainsi que l'amélioration de la communication, sont mentionnées de manière plus ponctuelle.

À l'inverse, les besoins en formations supplémentaires ne ressortent pas comme prioritaires à ce stade.

3.3 Volet environnemental : bonnes pratiques et recommandations

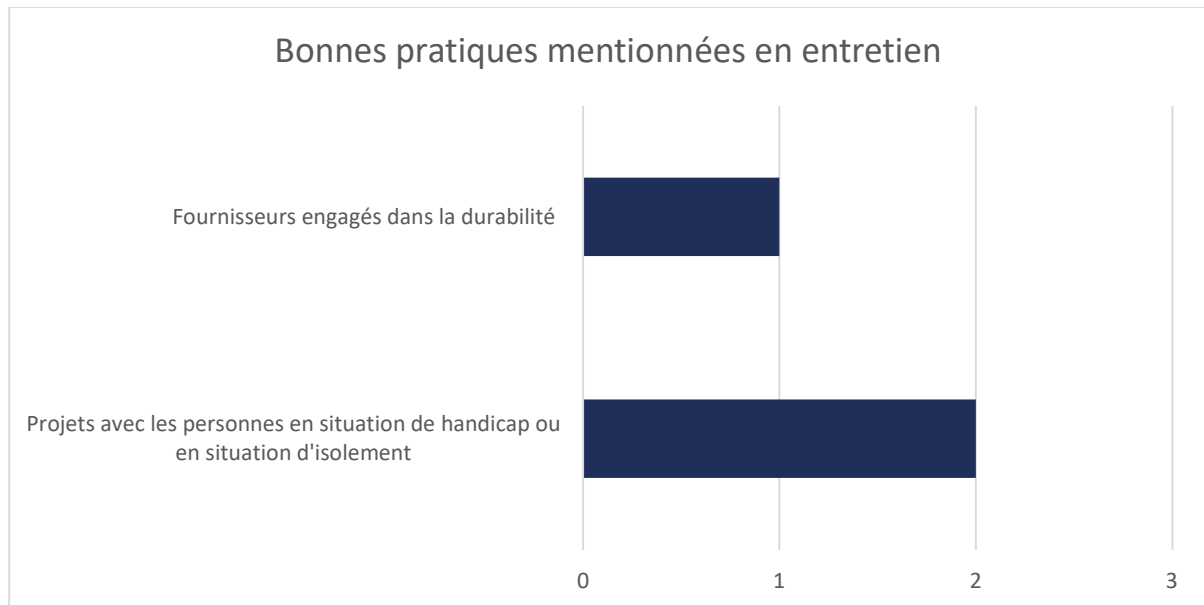


Figure 5. Bonnes pratiques - volet sociétal. Source : entretiens.

La Figure 5 met en évidence des **projets à destination de personnes en situation de handicap ou d'isolement**, perçus comme cohérents avec les enjeux de confort, d'accessibilité et de qualité de vie auxquels contribue l'ingénierie acoustique.

L'idée de s'appuyer sur des **fournisseurs engagés dans la durabilité** est également citée, bien que de manière plus ponctuelle, comme un levier complémentaire de responsabilité sociétale.

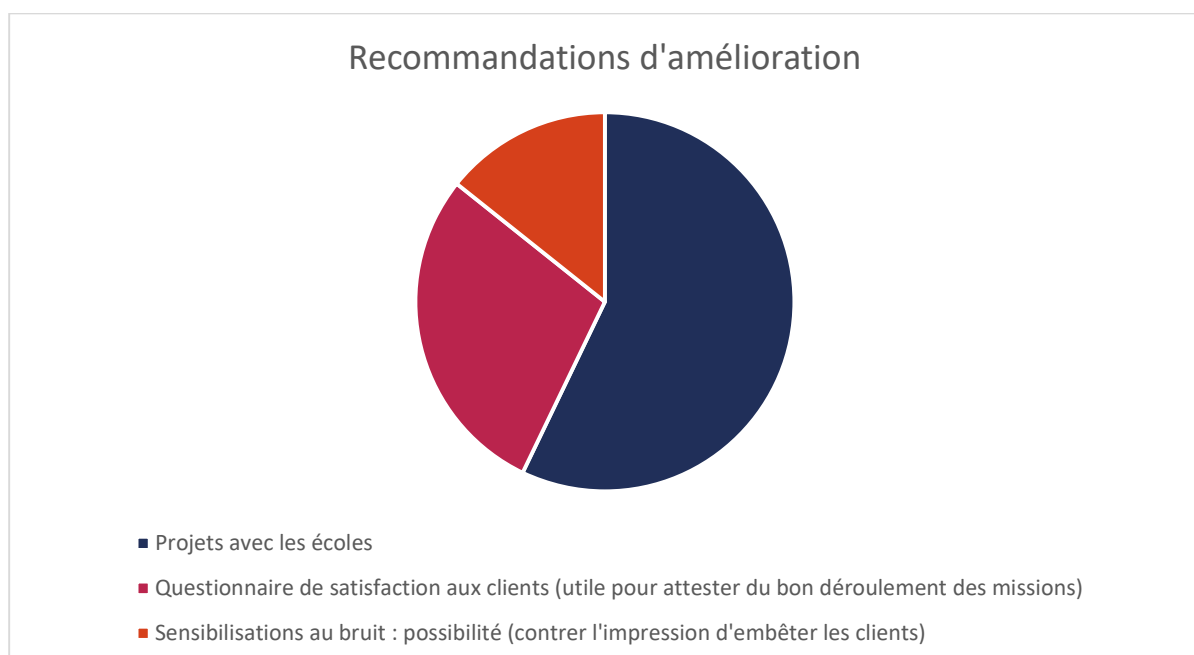


Figure 6. Recommandations - volet sociétal. Source : entretiens.

La Figure 6 fait ressortir une priorité accordée aux **relations avec le monde éducatif**, notamment via des projets avec les écoles. Cette piste est perçue comme un moyen pertinent de transmettre les métiers de l'acoustique et de renforcer l'ancrage sociétal de l'entreprise. La mise en place d'un **questionnaire de satisfaction clients** est également mentionnée comme un outil utile pour valoriser la qualité des missions et renforcer la relation de confiance. Enfin, les actions de **sensibilisation au bruit** apparaissent comme une possibilité intéressante, bien que certaines réserves soient exprimées quant à leur acceptabilité par les clients.

4 ENJEUX ET MATRICE DE MATERIALITE

À l'issue de l'état des lieux environnemental, social et sociétal, l'identification des enjeux constitue une étape structurante de la démarche RSE. Elle permet de passer d'un diagnostic descriptif des pratiques à une lecture stratégique des priorités de l'entreprise.

Les enjeux RSE correspondent aux thématiques sur lesquelles NEO dB™ a, ou pourrait avoir, des impacts significatifs, mais aussi à celles qui sont jugées importantes par ses parties prenantes internes et externes. Leur identification repose sur une analyse croisée des éléments issus de l'état des lieux, des entretiens menés auprès des collaborateurs et de la compréhension du modèle d'activité de l'entreprise.

4.1 Formulation des enjeux de NEO dB™

1. Réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels

Enjeu lié aux suivis de chantier et aux interventions terrain, identifié comme le principal poste d'impact environnemental direct de l'entreprise.

2. Renforcer la sobriété des ressources et allonger la durée de vie des équipements acoustiques utilisés

Enjeu lié à l'optimisation des usages (fournitures, matériel informatique, équipements acoustiques) : réparation, entretien et limitation des renouvellements, dans une logique d'économie circulaire.

3. Formaliser des pratiques en faveur du numérique responsable

Enjeu lié au maintien de bonnes pratiques sur le numérique : maintenance et allongement de la durée de vie des équipements, bonne gestion des boîtes mail, réduction des mails envoyés avec pièce jointe lourde, enregistrement des fichiers non-zipés etc.

4. Inciter les partenaires à inclure des matériaux plus durables

Enjeu lié à l'intégration progressive d'informations environnementale dans les livrables proposés aux clients, afin de renforcer la cohérence environnementale de la chaîne de valeur, sans imposer de prescriptions techniques.

5. Maintenir un haut niveau de qualité de vie au travail dans une structure à taille humaine

Enjeu lié à la préservation du climat de confiance, la flexibilité et la proximité managériale, identifiés comme des facteurs clés d'engagement des équipes.

Levier activable : formaliser la diffusion des informations issues des réunions d'équipe auprès de l'ensemble des collaborateurs.

6. Adapter l'organisation du travail aux contraintes spécifiques du métier

Enjeu lié à l'anticipation des déplacements, interventions de nuit et gestion des pics d'activité afin de garantir un équilibre durable entre performance et bien-être.

Levier activable : renforcer la visibilité collective sur les périodes de forte charge de travail, formaliser les modalités de récupération liées aux interventions nocturnes ou aux déplacements...

7. Accompagner le développement des compétences et la transmission des savoir-faire

Enjeu lié à la montée en compétences, notamment sur les évolutions du métier (outils, posture de chef de projet), sans alourdir l'organisation existante.

8. Contribuer à l'intérêt général par la maîtrise des nuisances sonores

Enjeu lié à la qualité de vie des usagers et des riverains en limitant les nuisances sonores, en particulier dans des contextes sensibles (habitat, équipements recevant du public), et contribuer à la durabilité des environnements bâtis.

Leviers activables : formaliser et valoriser la contribution sociétale du cœur de métier (site internet), créer des retours d'expérience...

9. Renforcer les liens avec l'écosystème professionnel et éducatif de l'acoustique

Enjeu lié au développement des relations plus structurées avec les réseaux de la filière, les écoles et les formations, afin de contribuer à la transmission des métiers, à la diffusion des bonnes pratiques et à l'attractivité de la profession.

Leviers activables : structurer l'accueil de stagiaires/alternants en lien avec des écoles ou des formations ciblées, participer ponctuellement à des actions de sensibilisation ou d'intervention dans des écoles, universités, renforcer la visibilité de NEO dB™ au sein des réseaux professionnels de l'acoustique, créer et valoriser des retours d'expérience (voir ci-dessus).

4.2 Matrice de matérialité

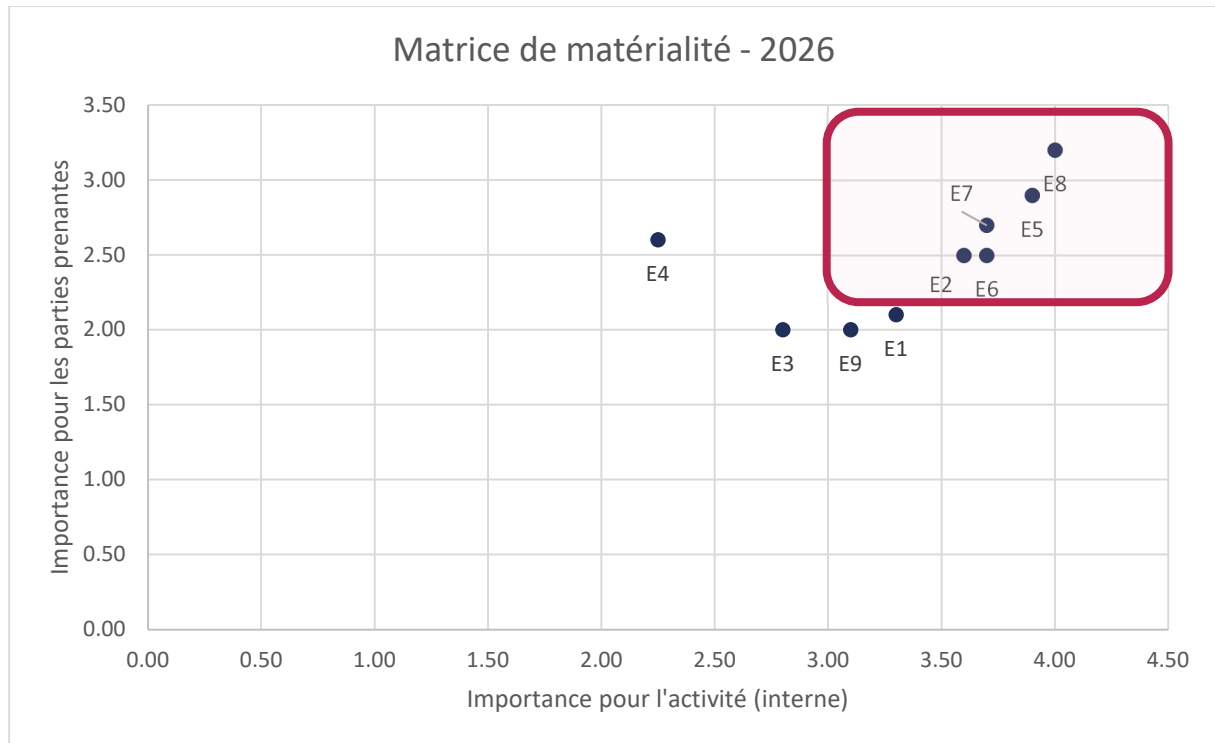
La **matrice de matérialité** permet de hiérarchiser ces enjeux en fonction de leur importance relative, en tenant compte à la fois de :

- Leur niveau d'importance pour l'entreprise et ses équipes,
- Leur importance perçue pour les parties prenantes externes (clients, partenaires, filière).

Cet outil de priorisation aide à concentrer les efforts sur un nombre limité d'enjeux, en évitant une approche trop large ou normative de la RSE.

La matrice de matérialité constitue ainsi un **outil d'aide à la décision** : elle prépare directement l'élaboration de la feuille de route RSE, en identifiant les axes sur lesquels NEO dB™ peut agir de manière progressive, proportionnée et cohérente avec son activité.

Elle permet enfin de structurer la démarche dans le temps, en distinguant les priorités à court, moyen et long terme.



Les enjeux 8, 5, 7, 2 et 6 sont dans la zone de priorité de l'entreprise et ressortent assez nettement : ces enjeux sont importants pour les parties prenantes et pour l'activité.

Enjeux	
E8	Contribuer à l'intérêt général par la maîtrise des nuisances sonores
E5	Maintenir un haut niveau de qualité de vie au travail dans une structure à taille humaine
E7	Accompagner le développement des compétences et la transmission des savoir-faire
E2	Renforcer la sobriété des ressources et allonger la durée de vie des équipements acoustiques utilisés
E6	Adapter l'organisation du travail aux contraintes spécifiques du métier

Ces enjeux reflètent l'importance du cœur de métier de l'entreprise, ainsi que la prise en compte des enjeux sociaux propres au bien-être des salariés, au développement des compétences et à l'organisation du travail.

4.3 Feuille de route : extraits et ambition

La feuille de route a été coconstruite par l'ensemble des salariés de l'entreprise. Voici 3 exemples d'enjeux détaillés en sous-action, avec les ambitions associées.

D'abord, le maintien d'un **haut niveau de qualité de vie au travail**, via des actions concrètes sur le confort dans les bureaux, la circulation de l'information et le renforcement de moments de cohésion.

Elle structure ensuite la **montée en compétences**, en améliorant l'impact des formations (retours systématiques entre tuteurs et stagiaires de formations internes), en clarifiant des rôles de référents/tuteurs et en organisant une veille régulière sur les évolutions techniques et réglementaires du métier.

Enfin, la feuille de route RSE vise à **renforcer l'ancrage sociétal de l'entreprise et ses liens avec le monde professionnel et académique**, en développant des liens plus structurés avec l'écosystème professionnel et éducatif (participation aux réseaux de la filière, comme le CIDB, interventions auprès des écoles, partage régulier de contenus sur les réseaux sociaux professionnels), afin d'accroître la visibilité de l'entreprise et de contribuer à la transmission du métier.

Cette feuille de route est un outil de pilotage, bâti à la suite de l'état des lieux et de la matrice de matérialité, pour les transformer en actions concrètes et suivies dans le temps. C'est une référence commune pour les salariés de l'entreprise. Elle fait l'objet d'une mise à jour annuelle, pour mesurer l'atteinte des objectifs fixés.